

SOMMAIRE

EDITO DU MAIRE.....	3
FORUM, MODE D'EMPLOI CENTRES DE VACANCES.....	4
CARTE DES LIEUX DES SÉJOURS.....	5
CONDITIONS GÉNÉRALES D'INSCRIPTION AUX SÉJOURS DE VACANCES ENFANCE ET JEUNESSE.....	6-7
CENTRES DE VACANCES ENFANCE.....	8 à 14
LISTE DES ORGANISMES.....	15
CENTRES DE VACANCES JEUNESSE.....	16 à 20
JEUNESSE Aide à projet jeunes.....	21
FAMILLES Les Vacances Solidaires (LV5).....	22
BONS VACAF	23
TARIFS	24-25
L'ÉTÉ À CHAMPS... C'EST AUSSI...	26-27



ÉDITO DU MAIRE

Les vacances et les loisirs sont essentiels à l'épanouissement des enfants. **Parce que le départ en vacances est un droit pour tous**, la Municipalité de Champs-sur-Marne offre aux enfants et aux jeunes de tous âges, tout au long de la période estivale 2025, de nombreux moments d'évasion, de détente et de découverte.

Qu'ils se déroulent en bord de mer, à la campagne ou à la montagne, **les séjours éducatifs** sont au cœur de notre politique de droit aux vacances pour tous. Avec pas moins de 10 destinations différentes, pour de nombreux enfants du CP au CM2 et de nombreux jeunes de 11 à 17 ans, les centres de vacances mêleront cette année une multitude de domaines de découverte, que ce soit dans les activités sportives, culturelles, de pleine nature, ou bien dans les visites et la découverte des régions.

Changer d'air, profiter de moments de détente, de plaisir ou de repos, c'est possible aussi de façon plus ponctuelle, à travers nos mini-séjours, nos accueils de loisirs, nos dispositifs de vacances en famille, nos sorties familles, ou encore, notre dispositif d'aide aux projets des jeunes.

Concernant ce dernier point, **si vous avez entre 16 et 25 ans, le C@P (Champs Accompagnement Projet) est à votre disposition** pour vous aider à réaliser un projet de séjour sportif, artistique ou humanitaire, mais aussi, toute action de solidarité ou de formation qui contribue à l'autonomie et à la prise de responsabilité des jeunes.

Alors, **rendez-vous au Forum de l'été le samedi 22 mars 2025**, pour venir à la rencontre de nos équipes de l'Enfance, de la Jeunesse, et de la Solidarité. Ils sont à votre disposition pour des vacances réussies !

Maud Tallet
Maire de Champs-sur-Marne



FORUM : MODE D'EMPLOI

À lire attentivement

AVANT LE FORUM Pensez à faire calculer votre participation familiale 2025 auprès du service municipal Régie, en mairie et de vous munir de votre N° d'allocataire CAF.

LORS DU FORUM Attention, la présence d'un parent et le versement de 20% seront obligatoires lors de la pré-inscription au Forum.

- À leur arrivée au Forum, les familles pourront se rendre immédiatement au 1^{er} étage de l'Hôtel de Ville, dans la salle civique afin de rencontrer et d'échanger avec les organisateurs des séjours :
 - ODCVL pour les séjours Enfance et Jeunesse ;
 - EVA pour les séjours Enfance et Jeunesse ;
 - Planète Aventures pour les séjours Jeunesse ;
 - Les Pionniers de France pour les séjours Enfance ;
 - « Les Vacances Solidaires ».
- Dans chacun de ces pôles, vous aurez la possibilité :
 - d'échanger avec les organismes ;
 - de découvrir les séjours ;
 - de récupérer votre fiche d'inscription.
- Les inscriptions aux séjours se dérouleront au RDC, auprès du service municipal Enfance, pour les séjours concernant les élémentaires, et/ou auprès du service municipal Jeunesse pour les séjours 11/14 ans pour les collégiens. À l'issue de cette inscription, un accusé de réception de votre dossier portant le numéro de votre fiche et un reçu de paiement vous seront remis (les règlements en espèces se feront au RDC auprès du service municipal Régie).



APRÈS LE FORUM

- Courant mai 2025, les services municipaux vous adresseront la confirmation de votre inscription, ainsi que le dossier individuel de l'enfant.
- Courant du mois de juin, des réunions d'information générale seront organisées pour chaque séjour (les dates vous seront communiquées lors du Forum et par courrier individuel).
- **Cette réunion est obligatoire**, seront abordés les objectifs du séjour, les règles de vie collective et les attentes de l'équipe d'encadrement.
- Pour le choix du séjour, différents critères seront fixés. Le critère du « premier arrivé » ne sera pas le seul retenu. D'autres critères seront considérés, comme l'intérêt du jeune pour le séjour, la mixité, l'homogénéité au niveau des âges, etc. L'objectif étant de veiller à la réussite des séjours.

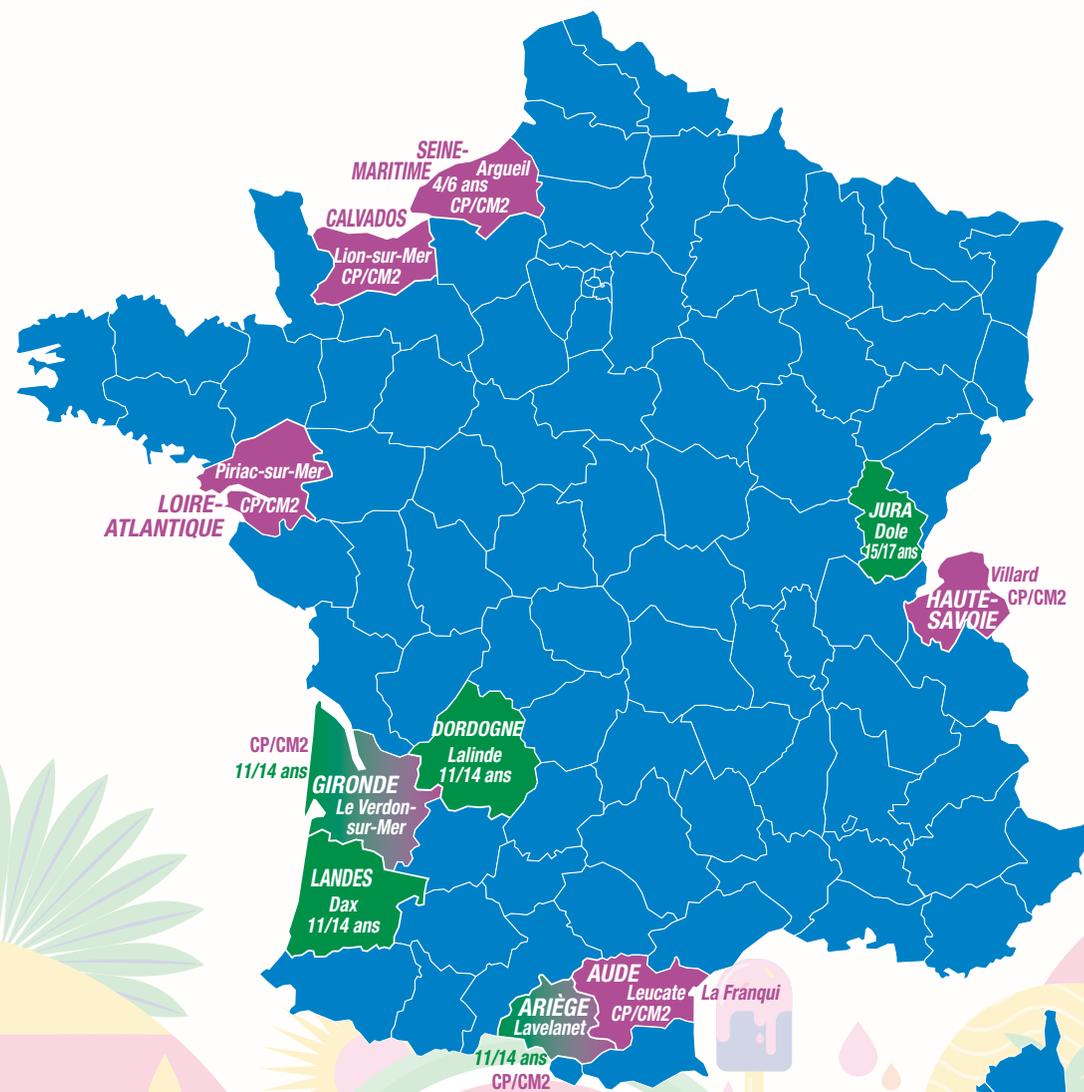
CONFIRMATION DES INSCRIPTIONS Une fois les groupes constitués, vous serez informés par un courrier de confirmation de l'inscription de votre enfant.

- Si aucun séjour ne peut être proposé, le premier versement des 20%, remis lors du forum, sera remboursé à la famille.

Nous vous invitons à venir échanger avec nos prestataires lors du Forum de l'été qui aura lieu le samedi 22 mars 2025 de 9h à 12h à l'Hôtel de Ville. Vous pourrez découvrir le projet pédagogique des équipes d'animation, ainsi que les activités proposées durant le séjour.

CENTRES DE VACANCES

Carte des lieux des séjours



L'attestation d'aisance à la pratique des activités nautiques qui est demandée pour certains séjours est un test qui est réalisé en piscine sur rendez-vous.

Ce test n'a pas de date de validité. Il n'est donc pas obligatoire de le refaire chaque année, il vous suffit de garder le document original, et de nous fournir une copie.

Si votre enfant n'a pas d'attestation d'aisance aquatique, nous vous invitons à prendre rendez-vous le plus tôt possible ; centre aquatique de Champs-sur-Marne, piscines de Torcy, Émerainville, Chelles...

CENTRES DE VACANCES

Conditions générales d'inscription

PRÉAMBULE

Les séjours de vacances sont ouverts aux enfants et aux jeunes dont les parents résident à Champs-sur-Marne. Un seul séjour par enfant, ou par jeune, sera autorisé (juillet ou août). Les services municipaux Enfance et Jeunesse restent à votre disposition avant et pendant le temps du séjour de votre enfant pour tout renseignement.

VOTRE PARTICIPATION

Un point d'accueil sera à votre disposition pour vous aider à calculer le coût du séjour. Si vous n'êtes pas déjà passé au service municipal Régie pour faire établir votre fiche tarifaire, **merci de vous munir :**

- de l'avis d'imposition de 2024 pour les revenus de 2023 (merci de fournir une copie de cet avis d'imposition selon les directives de la Direction Générale des Finances Publiques) ;
- du justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittance de loyer, d'électricité, décompte de charges de copropriété, taxe foncière 2024, contrat multirisques habitation). Les factures de téléphonie mobile et d'abonnement internet ne sont pas acceptées ;
- de la dernière attestation de paiement des prestations de la Caisse d'Allocations Familiales ;
- si nouvelle naissance, livret de famille ou extrait acte de naissance ;
- en cas de changement de situation familiale (divorce, séparation...), un jugement de divorce ou un justificatif de la séparation (convention, conciliation ou non conciliation...).

La municipalité accorde une aide pour chaque enfant. Vous pouvez calculer votre participation en vous référant aux tableaux pages 24 et 25 de cette brochure.

RÈGLEMENT DU SÉJOUR

- 1^{er} règlement :** 20 % du montant de votre participation lors de la pré-inscription au forum.
- 2^{ème} règlement :** 40 % du montant de votre participation au plus tard le 31 mai 2025.
- 3^{ème} règlement :** 40 % du montant de votre participation, 1 mois avant le départ.

POUR LES MINI-SÉJOURS ENFANCE

Les informations concernant les mini-séjours enfance sont données dans ce guide à titre indicatif. Les inscriptions ne se font pas lors du Forum de l'été mais à partir du mois de juin sur les accueils de loisirs.

ENFANCE & JEUNESSE

aux séjours de vacances

DÉSISTEMENT

En cas de désistement, et quel qu'en soit le motif, celui-ci devra être confirmé par courrier auprès du service concerné (Enfance ou Jeunesse). Il sera retenu une somme de 20 à 100 % de votre participation familiale, en fonction du motif et de la date de désistement :

- **plus de 30 jours avant le départ : 20% de votre participation familiale,**
- **entre 30 jours et 10 jours avant le départ : 25 % de votre participation familiale,**
- **moins de 10 jours avant le départ : 50 % de votre participation familiale,**
- **non-présentation de l'enfant au départ : 100 % de participation familiale.**

ANNULATION

Pour des raisons indépendantes de sa volonté ou sur demande de l'organisme ou si le nombre d'inscrits sur un séjour était insuffisant, la municipalité peut être amenée à annuler un séjour.

ATTENTION

Aucune fiche de préinscription ne sera prise en compte sans le versement d'une somme correspondant à 20% de votre participation familiale qui équivaut, après confirmation du service, à votre engagement définitif sur l'un de vos choix.

MODALITÉS DE PAIEMENT

Espèces, chèques, chèques vacances ANCV.

En cas de problème de comportement de votre enfant ou du jeune, un rapatriement sera possible.

Les frais de retour seront à la charge de la famille.

SERVICE MUNICIPAL ENFANCE - 01 64 73 48 50

SERVICE MUNICIPAL JEUNESSE - 01 64 73 48 55



CENTRES DE VACANCES



LES P'TITS MONTAGNARDS



VILLARD (Haute-Savoie)

14 JOURS du 9 au 22 juillet 2025 ou
du 7 au 20 août 2025

LE CENTRE « Les Gentianes »

Le centre « Les Gentianes » est situé à Villard, à 1000 mètres d'altitude, dans la vallée verte. Situé sur un vaste terrain avec un terrain de foot. Une distance de 25 km sépare le centre de Thonon-les-Bains. Le centre s'étend sur 4 niveaux : une grande salle à manger, 4 salles d'activités, une salle de spectacles, des chambres entre 8 et 9 lits spacieuses et équipées de rangements individuels. Sanitaires complets à chaque étage.

ACTIVITÉS ET DÉCOUVERTES

Activités de pleine nature - Activités aquatiques

TRANSPORT

- Les transferts aller-retour **au départ de Champs-sur-Marne.**
- Le voyage aller-retour en train entre Paris et Thonon-Les-Bains.
- Les transferts aller-retour en car entre Thonon-Les-Bains et le centre.

ORGANISME

LES PIONNIERS DE FRANCE - www.lespionniers.org

CERTIFICAT MÉDICAL AUTORISANT LA PRATIQUE D'ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES.
ATTESTATION D'AISSANCE À LA PRATIQUE DES ACTIVITÉS NAUTIQUES DEMANDÉE.

ENFANCE

AVENTURE SPORTIVE



LAVELANET (Ariège)

10 JOURS du 8 au 17 juillet 2025 ou du 16 au 25 août 2025

LE CENTRE « Le Hameau de Gréoulou »

Situé dans les Pyrénées ariégeoises à 750 mètres d'altitude, « Le Hameau de Gréoulou » offre un cadre de vie exceptionnel et un dépaysement total. Ce domaine de 120 hectares, situé à 30 km de Foix et 100 km de Toulouse, offre prairies, forêts et sentiers pour pratiquer de nombreuses activités ainsi qu'une piscine et un terrain de volley.

L'hébergement en chambres de 3 à 5 lits comporte douches et sanitaires à l'étage ou dans les chambres.

ACTIVITÉS ET DÉCOUVERTES

Activités de pleine nature - Activités nautiques et aquatiques - Sport -

TRANSPORT

- Les transferts aller-retour **au départ de Champs-sur-Marne.**
- Le voyage aller-retour en train entre Paris et Toulouse.
- Les transferts aller-retour en car entre Toulouse et le centre.

ORGANISME

EVA (Evasion Vacances Aventure)
www.evasion-vacances.com

**ATTESTATION D'AISSANCE À LA PRATIQUE
DES ACTIVITÉS NAUTIQUES DEMANDÉE.**



CENTRES DE VACANCES



HISSEZ HAUT MATELOTS !



PIRIAC-SUR-MER (Loire atlantique)
14 JOURS du 15 au 28 juillet 2025 ou
du 6 au 19 août 2025

LE CENTRE « La Rose des Vents »

Piriac-sur-Mer est situé à la pointe de la presqu'île de Guérande à 25 km de Saint-Nazaire. À 400 mètres de la plage, dans un parc arboré et clos de trois hectares, le centre bénéficie d'un environnement naturel exceptionnel propice à l'accueil de groupes. Il dispose de nombreux équipements et espaces extérieurs dont un petit bois, et plusieurs terrains de sport.

ACTIVITÉS ET DÉCOUVERTES

Activités nautiques et aquatiques

TRANSPORT

- Le voyage aller-retour en train **au départ de Paris**.
- Les transferts aller-retour en car entre la gare et le centre.

ORGANISME

LES PIONNIERS DE FRANCE
www.lespionniers.org

ATTESTATION D'AISANCE À LA PRATIQUE DES ACTIVITÉS NAUTIQUES DEMANDÉE.

ENFANCE

ULONG OU TAKEO



LE VERDON-SUR-MER (Gironde)
12 JOURS du 7 au 18 juillet 2025 ou du 4 au 15 août 2025

LE CENTRE « L'estuaire »

Le Verdon-sur-Mer se situe à l'embouchure de l'estuaire de la Gironde, face à Royan, à une centaine de kilomètres de Bordeaux. Il offre un paysage exceptionnel avec ses pinèdes, ses marais, ses dunes sauvages et ses magnifiques plages qui s'étendent à perte de vue. Le camping privé et son village de toile, se trouve sur un terrain clos, arboré et fleuri. Il comprend des terrains de sport, un bâtiment animation ainsi qu'une salle de spectacles.

ACTIVITÉS ET DÉCOUVERTES

Activités nautiques et aquatiques - Sport - Aventure

TRANSPORT

- Le voyage aller-retour en train **au départ de Paris**.
- Les transferts aller-retour en car entre la gare et le centre.

ORGANISME

ODCVL - www.odcvl.org

ATTESTATION D'AISANCE À LA PRATIQUE
DES ACTIVITÉS NAUTIQUES DEMANDÉE.



CENTRES DE VACANCES



LES PONEYS VOYAGEURS

LAVELANET (Ariège)

10 JOURS du 18 au 27 juillet 2025 ou
du 2 au 11 août 2025



LE CENTRE « Le Hameau de Gréoulou »

À près de 750 mètres d'altitude, sur les contreforts des Pyrénées ariégeoises, « Le Hameau de Gréoulou » offre un cadre de vie exceptionnel. Il est situé à 30 km de Foix et 120 km de Toulouse. Notre structure est un village équestre familial qui accueille depuis 30 ans des enfants en vacances. L'hébergement se fait dans un hameau pyrénéen comptant une quinzaine de maisons en pierres. Le domaine de 120 hectares offre prairies, forêts et sentiers pour pratiquer l'unique raison d'être de Gréoulou : l'équitation ! Outre les grands espaces et les bosquets, le hameau compte aussi une piscine, un terrain de volley et de badminton, les écuries, un manège couvert et son aire naturelle de camping.

ACTIVITÉS ET DÉCOUVERTES

Équitation - Activités aquatiques - Activités de pleine nature

TRANSPORT

- Les transferts aller-retour **au départ de Champs-sur-Marne.**
- Le voyage aller-retour en train entre Paris et Toulouse.
- Les transferts aller-retour en car entre Toulouse et le centre.

ORGANISME

EVA (Evasion Vacances Aventure) - www.evasion-vacances.com

ATTESTATION D'AISANCE À LA PRATIQUE DES ACTIVITÉS NAUTIQUES DEMANDÉE.

ENFANCE

CAP AU SUD

LEUCATE LA FRANQUI (Aude)

12 JOURS du 21 juillet 2024 au 1^{er} août 2025 ou
du 18 au 29 août 2025



LE CENTRE « Les Coussoules »

Dans la station balnéaire de La Franqui, à l'ombre de pins centenaires, le centre situé en bord de mer, est protégé par la falaise et offre un accès direct à la plage qui s'étend sur 13 kilomètres.

Entre Méditerranée et Corbières, au cœur du Parc Naturel de la Narbonnaise, Leucate vous enchantera par la multitude de ses paysages et la dynamique de ses activités. Le centre se divise en huit pavillons, au sein desquels les enfants seront accueillis dans des chambres de 6 à 7 lits avec sanitaires. Salles d'activités, ping-pong, volley, basket et piscine extérieure.

ACTIVITÉS ET DÉCOUVERTES

Activités nautiques et aquatiques - Plein air

TRANSPORT

- Le voyage aller-retour en train **entre Paris et Narbonne.**
- Les transferts aller-retour en car entre la gare et le centre.

ORGANISME

ODCVL - www.odcvl.org

**ATTESTATION D'AISANCE À LA PRATIQUE
DES ACTIVITÉS NAUTIQUES DEMANDÉE.**



LES MINI-SÉJOURS

ARGUEIL (Seine-Maritime)

Moyenne et grande sections de maternelle

- Du 28 juillet au 1^{er} août 2025
(20 enfants encadrés par 4 animateurs de la commune)
- Du 25 au 29 août 2025
(20 enfants encadrés par 4 animateurs de la commune)



CP/CM2

- Du 28 juillet au 1^{er} août 2025
(20 enfants encadrés par 3 animateurs de la commune)

Argueil se situe en Normandie, à 120 km de Paris et 60 km de Dieppe. Au cœur d'un domaine de 9 hectares, arboré et clos, les enfants seront hébergés au Manoir d'Argueil, qui a été entièrement rénové.

Le domaine dispose de plusieurs salles d'activités et d'une mini-ferme. Les enfants pourront participer à des activités pédagogiques autour de la découverte de la nature.

L'encadrement est assuré par les animateurs du service municipal Enfance.

Le trajet aller-retour s'effectue en car.

ORGANISME ODCVL - www.odcvl.org

LION-SUR-MER (Calvados)

CP/CM2

- Du 28 juillet au 1^{er} août 2025
(20 enfants encadrés par 3 animateurs de la commune)
- Du 18 au 22 août 2025
(20 enfants encadrés par 3 animateurs de la commune)



Lion-sur-Mer se situe sur la côte du Calvados à 262 km de Paris et 6 km de Ouistreham.

Le centre « La Petite Falaise » à Lion-sur-Mer (petite station balnéaire de la Côte de Nacre) se trouve au cœur de la ville, avec la plage à 50 mètres.

De nombreux terrains de jeux se trouvent à proximité. Les enfants pourront profiter de la plage et des baignades et participer à des activités pédagogiques autour de la découverte de la nature.

L'encadrement est assuré par les animateurs du service municipal Enfance.

Le trajet aller-retour s'effectue en car.

ORGANISME UNCMT - www.uncmt.fr

LISTE DES ORGANISMES ENFANCE & JEUNESSE

ODCVL

Parc d'Activités de la Roche - BP 247 - 88007 EPINAL Cedex

Tél. : 03 29 82 31 74

E-mail : grand.angle@odcvl.org - Site : www.odcvl.org

EVA (Evasion Vacances Aventure)

2, chemin de la Caussade - 33270 FLOIRAC

Tél. : 06 64 63 16 01

E-mail : contact@evasion-vacances.com - Site : www.evasion-vacances.com

LES PIONNIERS DE FRANCE

19, rue Marie Madeleine Le Pichon - 93430 VILLETANEUSE

Tél. : 01 58 34 05 20

E-mail : contact@lespionniers.org - Site : www.lespionniers.org

UNCMT

4, avenue du Parc Saint-André - 14200 HEROUVILLE-SAINT-CLAIR

Tél. : 02 31 46 80 40

E-mail : contact@uncmt.fr - Site : www.uncmt.fr

PLANETE AVENTURES

2, rue Général Koenig - 59130 LAMBERSART

Tél. : 03 20 00 13 13

Site : www.planeteaventures.fr

CENTRES DE VACANCES



SEA SURF AND SUN

11 ans
14 ans

DAX (Landes)
12 JOURS du 7 au 18 juillet 2025

LE CENTRE :

Dans les Landes, à 15 minutes de l'océan Atlantique, Azur est une station verte qui offre un cadre de vie préservé et rare.

Notre camping 3* est situé en bordure du lac de Soustons dans un cadre arboré, à 10 km d'immenses plages de sable fin tel que Messanges, Vieux-Boucau et Moliets, stations balnéaires réputées.

Nous installons des tentes larges, une tente cuisine et un marabout restauration pour un maximum de confort.!

ACTIVITÉS ET DÉCOUVERTES

Surf* - Bodyboard* - Pirogue hawaïenne* - Waveski* - Bouée tractée* - Sortie à l'Atlantic Park - Baignades en mer - Piscine - Beach-volley - Football - Badminton/- Tennis - Pétanque - Ping-Pong - Randonnées - Geocaching - Grands jeux à thèmes - Veillées

*Activités encadrées par des moniteurs diplômés.

TRANSPORT

• Train et/ou Car.

ORGANISME

PLANÈTE AVENTURES - www.planeteaventures.fr

ATTESTATION D'AISANCE À LA PRATIQUE DES ACTIVITÉS NAUTIQUES DEMANDÉE

JEUNESSE

L'UNION FAIT LA COLO

11 ans
14 ans

LAVELANET (Ariège)
10 JOURS du 18 au 27 juillet 2025

LE CENTRE : « Hameau de Gréoulou »

Domaine de 120 ha, situé à 30 km de Foix et 120 km de Toulouse, avec piscine et terrain de volley.

Hébergement sous tentes de 4 places. (Matelas et couvertures fournies).

ACTIVITÉS ET DÉCOUVERTES

Bubble foot - Laser Game - Grimp arbre - Télési nautique - Paddle géant - Rafting - Tir à l'arc - Piscine - Jeux en plein air - Découverte de la nature - Veillées (feux de camp, boum...)

TRANSPORT

• Train et/ou Car.

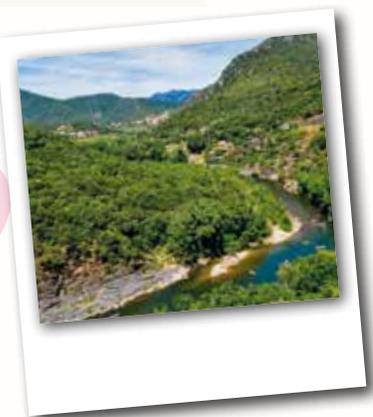
ORGANISME

EVA (Evasion Vacances Aventure)
www.evasion-vacances.com

ATTESTATION D'AISANCE À LA PRATIQUE
DES ACTIVITÉS NAUTIQUES DEMANDÉE



CENTRES DE VACANCES



MIX SPORTIF EN DORDOGNE

11 ans
14 ans

LALINDE (Dordogne)

10 JOURS du 18 au 27 juillet 2025 ou
2 au 11 août 2025

LE CENTRE « Moulin de la Guillou »

Le moulin de la Guillou, situé au bord de la Dordogne, entre Bergerac et Sarlat, va accueillir, le temps de 10 jours, nos concurrents en herbe pour découvrir les joies du canoë kayak, de l'escalade et de bien d'autres activités encore.

En plein cœur du Périgord Noir, dans un cadre enchanteur et verdoyant, la maxime de Pierre de Coubertin prendra tout son relief : « *l'important, c'est de participer* ». Logement dans les marabouts tout confort de 3 à 5 places avec sanitaires à proximité immédiate.

Salle d'activités, piscine (30m de long), terrain de foot, tennis, forêts, champs et nombreux espaces de jeux extérieurs.

ACTIVITÉS ET DÉCOUVERTES

Canoë-kayak - Escalade sur mur - Tir à l'arc - VTT - Karting - Piscine - Tennis - Ping-pong - Randonnées - Veillées

Les activités se déroulent toutes sur place (sauf pour le karting).

TRANSPORT

• Train et/ou Car.

ORGANISME

EVA (Evasion Vacances Aventure)

www.evasion-vacances.com

DUVET OBLIGATOIRE

ATTESTATION D'AISANCE À LA PRATIQUE DES ACTIVITÉS NAUTIQUES DEMANDÉE

JEUNESSE

COCKTAIL Océan

11 ans
14 ans

LE VERDON-SUR-MER (Gironde)

12 JOURS du 4 au 15 août 2025

LE CENTRE :

À la pointe de Grave, entre l'estuaire de la Gironde et l'Océan, situé à 800 m de la plage, notre centre a été spécialement conçu pour l'accueil de jeunes.

ACTIVITÉS ET DÉCOUVERTES

Bodyboard* - Surf* - Stand-up Paddle* - Catamaran* - Jeux collectifs - Tournois sportifs (foot, volley, ping-pong...) - Veillées

**Activités encadrées par des moniteurs diplômés.*

Visite de la station balnéaire de Soulac-sur-mer

Journée à Lacanau (haut lieu du surf de la côte Atlantique), visite de la ville et découverte du Splash Park

Un budget vous sera alloué afin de choisir collectivement une activité sur place. Coopération, partage et prise de décisions seront de mise ! Les baignades, les soirées sur la plage, les jeux collectifs et tournois sportifs (foot, volley, ping-pong...) et les veillées.

TRANSPORT

• Train et/ou Car.

ORGANISME

ODCVL - www.odcvl.org

**ATTESTATION D'AISANCE À LA PRATIQUE
DES ACTIVITÉS NAUTIQUES DEMANDÉE**



CENTRES DE VACANCES

PLEINE NATURE ET PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ

DOLE (Jura)

6 JOURS au mois de juillet, pour **10 à 12 jeunes**

LE CENTRE

Ce séjour en immersion complète au cœur de la nature, dédié aux jeunes de 15 à 17 ans, vise à te sensibiliser à la biodiversité et à faire de toi un véritable acteur de la protection de l'environnement. À travers des randonnées dans la splendide nature du Jura, des actions concrètes pour la protection de la faune et de la flore, et des rencontres avec des experts, ce séjour te permettra d'acquérir une meilleure compréhension des enjeux écologiques. L'hébergement en camping à Dole permet de faire l'apprentissage de l'autonomie en pleine nature, de développer un esprit collectif et de s'engager concrètement pour la défense et la préservation de l'environnement.

ACTIVITÉS ET DÉCOUVERTES

- Randonnée d'observation des écosystèmes locaux à travers les paysages jurassiens
- Visite et engagement dans un refuge pour animaux sauvages : soins aux animaux, sensibilisation à leur intégration
- Journée de sensibilisation à la biodiversité : observation de la faune, de la flore, identification des espèces
- Ascension du Crêt de Chalam, découverte des écosystèmes en altitude et sensibilisation aux effets du réchauffement climatique
- Participation à un projet de reforestation : plantation d'arbres, entretien des zones boisées
- Veillées thématiques : contes et légendes du Jura, projections de films et échanges
- Activités nautiques : Paddle / Aqua parc

TRANSPORT EN MINI-BUS

ORGANISME

Séjour organisé par le service municipal Jeunesse en partenariat avec l'association « Intention pour la terre »

NB : chaque été, le service municipal Jeunesse de la mairie de Champs-sur-Marne organise un ou deux séjours de découverte pour les 15-17 ans, avec une forte dimension citoyenne. En août 2024, nos jeunes ont ainsi pu participer à un séjour « itinéraire à vélo France - Allemagne, culturel et solidaire ». Si tu as des envies ou des propositions de séjours, n'hésite pas à en parler à l'équipe du service municipal Jeunesse.

15 ans
17 ans



JEUNESSE

Service municipal Jeunesse Aide à Projet Jeunes

Si tu as entre 16 et 25 ans et que tu résides à Champs-sur-Marne, la Ville peut t'accompagner dans le développement de tes projets. Le dispositif d'« AIDE À PROJET JEUNES » a pour objectif de t'aider à organiser tes vacances ou à réaliser tout autre projet :

- action de solidarité ou de formation,
- séjour sportif, artistique ou humanitaire.

Quel que soit ton projet, la commune, à travers son service municipal Jeunesse, peut te proposer un accompagnement technique, pédagogique, et même financier. L'aide accordée par la municipalité peut être comprise entre 100 et 300€ par personne.

TON PROJET DEVRA :

- favoriser ta prise d'initiative et de responsabilité afin de te rendre acteur de ton action,
- valoriser la mixité filles-garçons dans la réalisation du projet,
- être réalisé dans l'année à compter de la date de validation de ton projet,
- être présenté : tu t'engages à rendre visible sur la ville ton projet abouti (valorisation du projet par la création ou la participation à un événement local, action rendue publique par un film ou une exposition...). Selon ta proposition de valorisation, possibilité de bonus de l'aide.

Ta demande de subvention est limitée à un projet par personne par an dans la limite de trois aides possibles et dégressives entre tes 16 et tes 25 ans.

COMMENT ENTRER DANS LE DISPOSITIF D'AIDE À PROJET JEUNES ?

Prends contact avec un référent « AIDE À PROJET JEUNES ».

Le C@P - 3, allée des Sorbiers - 77420 Champs-sur-Marne - Tél. 01 64 61 12 75

Il t'aidera dans l'élaboration de ton projet et la recherche de toutes les aides possibles. Les moyens informatiques du C@P (Champs Accompagnement Projet) seront à ta disposition.

Tu devras fournir les documents suivants :

- le formulaire « AIDE À PROJET JEUNES »,
- une lettre motivant le projet adressée à Madame le Maire,
- un justificatif de domicile (à Champs-sur-Marne),
- une pièce d'identité.

Le dossier monté sera présenté devant une commission de représentants de la commune, qui se réunit 3 fois par an. Ta demande devra être déposée selon les calendriers précis. Le dossier type est disponible au service municipal Jeunesse, au C@P ou en téléchargement sur le site internet de la ville de Champs-sur-Marne www.ville-champssurmarne.fr

FAMILLES

Les Vacances Solidaires (LVS) : partir en vacances en famille, c'est un droit !

La municipalité, en partenariat avec l'association **Les Vacances Solidaires**, propose aux familles d'accéder à des vacances de qualité, à moindre coût, et aux seniors sous critères de ressources. Pour intégrer ce dispositif, les familles doivent avoir un revenu moyen mensuel net inférieur ou égal à **3000€** pour les séjours d'une semaine, et inférieur ou égal à **1275€** pour les courts séjours : journée Disney, cirque etc...

LES DESTINATIONS SONT NOMBREUSES ET VARIÉES

- Mer • Montagne • Campagne • Séjours à l'étranger •

LES TYPES D'HÉBERGEMENT PEUVENT S'ADAPTER AUX GOÛTS DE CHACUN

- Chambre, chalet, appartement, mobil-home, bungalow, studio, gîte...
- Camping, location, pension complète ou demi-pension.

Le CCAS peut vous aider dans l'organisation et le financement de votre projet.

VENEZ VÉRIFIER VOTRE ÉLIGIBILITÉ MUNI DE VOTRE FICHE TARIFAIRE ET PRENDRE RENDEZ-VOUS AU COURS DU FORUM DE L'ÉTÉ. NOTRE STAND EST SITUÉ AU 1^{ER} ÉTAGE EN SALLE CIVIQUE.

Renseignements et prises de RDV en mairie,
au service municipal Solidarité
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30,
par téléphone au 01 64 73 48 30

BONS VACAF

L'Aide aux Vacances Enfants est un dispositif en tiers payant qui s'adresse aux enfants et adolescents **de familles allocataires**.

Cette aide a pour objectif de permettre, pendant les vacances scolaires, un départ en vacances collectives (centres de vacances ou camps) organisées par un opérateur conventionné par votre CAF.

Le montant de l'aide, le nombre de jours et de séjours ainsi que les critères d'éligibilité sont votés par le conseil d'administration de votre CAF.

IMPORTANT

Comment calculer votre participation au coût du séjour ?

Le montant du séjour que vous avez choisi sera calculé selon votre participation familiale établie pour l'année 2024/2025 au service municipal Régie de la mairie.

Puis la commune déduira le montant de l'aide de la CAF à laquelle vous avez droit.

Exemple 1 : Votre participation familiale est de 250€

- Si l'aide de la CAF est de 60% du coût du séjour, plafonné à 400€ par enfant :
 - la CAF remboursera 150 € directement à la commune,
 - le séjour vous coûtera 100 € par enfant.

- Si l'aide de la CAF est de 80% du coût du séjour, plafonné à 400 € par enfant :
 - la CAF remboursera 200 € directement à la commune,
 - le séjour vous coûtera 50 € par enfant.

Exemple 2 : Votre participation familiale est de 800€

- Si l'aide de la CAF est de 60% du coût du séjour, plafonné à 400 € par enfant :
 - la CAF remboursera 480 € directement à la commune,
 - le séjour vous coûtera 320 € par enfant.

Le « Pass Colo » est attribué aux enfants nés en 2014 (soit âgés de 11 ans) ainsi que pour ceux nés en 2013 et qui n'auraient pas utilisé le Pass en 2024. **L'aide est comprise entre 200 € à 350 €.**

Vous pouvez également vous renseigner auprès du Comité Social et Économique (CSE) de votre employeur (ancien CE).

TARIFS DES SÉJOURS

Coûts des séjours en

Séjours & Lieux	Coût du séjour pour la collectivité	Participation familiale		
		1 enfant	2 enfants	3 enfants et plus
<i>Aventure sportive</i> LAVELANET (Ariège)	840,00 €	13,5%	13%	12,5%
<i>Les poneys voyageurs</i> LAVELANET (Ariège)	840,00 €	13,5%	13%	12,5%
<i>Ulong ou Takeo</i> LE VERDON-SUR-MER (Gironde)	1050,00 €	16%	15,5%	15%
<i>Hissez haut matelots !</i> PIRIAC-SUR-MER (Loire-Atlantique)	1160,00 €	18,5%	18%	17,5%
<i>Les p'tits montagnards</i> VILLARD (Haute-Savoie)	1160,00 €	18,5%	18%	17,5%
<i>Cap au sud</i> LEUCATE LA FRANQUI (Aude)	1165,00 €	18,5%	18%	17,5%

POUR CALCULER VOTRE PARTICIPATION

Exemple :

Pour un séjour à Verdon-sur-Mer **1050 €**,
une famille avec 3 enfants pour un revenu mensuel
de 3750 € paiera 15% de 3750 € soit **562,50 €** par enfant.

Les familles bénéficiaires du dispositif VACAF doivent impérativement nous remettre au Forum l'attestation qu'elles ont reçue par mail et/ou par courrier.

ENFANCE & JEUNESSE

centres de vacances

Séjours & Lieux	Coût du séjour pour la collectivité	Participation familiale		
		1 enfant	2 enfants	3 enfants et plus
<i>Mix sportif en Dordogne</i> LALINDE (Dordogne)	860,00 €	13,5%	13%	12,5%
<i>L'union fait la colo</i> LAVELANET (Ariège)	890,00 €	14,5%	14%	13,5%
<i>Cocktail océan</i> LE VERDON-SUR-MER (Gironde)	1133,00 €	18,5%	18%	17,5%
<i>Sea Surf and Sun</i> DAX (Landes)	1342,00 €	21,5%	21%	20,5%

POUR CALCULER VOTRE PARTICIPATION

Exemple :

Pour un séjour à Dax **1342 €**,
une famille avec 2 enfants pour un revenu mensuel
de 3750 € paiera 21% de 3750 € soit **787,50 €**.

GAGNEZ DU TEMPS !
AVANT LE FORUM,
PENSEZ À FAIRE CALCULER
VOTRE PARTICIPATION FAMILIALE
2025 AUPRÈS DU SERVICE
MUNICIPAL RÉGIE, EN MAIRIE.
LE JOUR DU FORUM,
VENEZ AVEC VOTRE FICHE DE
TARIFICATION DÉGRESSIVE 2025
ET DE VOTRE
N° D'ALLOCATAIRE CAF.

L'ÉTÉ À CHAMPS...

Les accueils de loisirs du service municipal Enfance

Tous les accueils de loisirs sont déclarés auprès du Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES). Ils sont des lieux de vie, de socialisation, d'expression et de partage. Les projets d'animation d'été offrent aux enfants un éventail d'animations riche et épanouissant ; activités culturelles, artistiques, physiques et sportives, sorties diversifiées (musées, parcs d'attraction, théâtres, piscine, zoo, châteaux, fermes...). Nos équipes d'animateurs diplômés privilégient le jeu qui est au cœur des temps d'animation, elles sont à l'écoute des enfants, élaborent le programme en tenant compte de leurs envies et de leurs besoins. Les équipes de direction sont à votre écoute pour répondre à vos questions.

ACCUEILS DE LOISIRS À LA JOURNÉE HORAIRES : 7H30-18H30

Quatres structures ouvertes du 7 juillet au 1^{er} août 2025 inclus :

- Bois des Enfants - 01 64 68 68 84
- Vignes du Bailly - 01 60 95 12 93
- Victor Hugo - 01 64 80 50 70
- Paul Langevin - 01 64 68 61 05

Trois structures ouvertes du 4 au 29 août 2025 inclus :

- Bois des Enfants - 01 64 68 68 84
- Victor Hugo - 01 64 80 50 70
- Paul Langevin - 01 64 68 61 05

LA RÉSERVATION SE FAIT SUR VOTRE ESPACE FAMILLES

(Pour activer votre « Espace familles », vous pouvez vous renseigner auprès du service municipal Régie)

<https://www.espace-citoyens.net/champssurmarnes/espace-citoyens/Home/AccueilPublic>

ACCUEILS DE LOISIRS À LA DEMI-JOURNÉE

Les accueils de loisirs « ouverts » s'adressent à tous les enfants de la ville à partir de la moyenne section maternelle.

Les enfants sont accueillis à la demi-journée de 10h à 12h et de 14h à 18h sans repas et sans goûter. Comme dans les accueils de loisirs classiques, les nombreuses activités et sorties organisées permettent aux enfants de passer des vacances ludiques et enrichissantes. La participation financière de la famille est de 1€ par jour.

Ces accueils sont ouverts du 7 juillet au 29 août 2025 inclus.

- Accueil de loisirs du Mesles - 01 64 68 55 32
- Accueil de loisirs des Deux Parcs - 01 60 05 15 63
- Accueil de loisirs Joliot Curie - 01 60 06 63 49
- Accueil de loisirs Pablo Picasso - 01 64 68 99 28

RENSEIGNEMENTS AU SERVICE MUNICIPAL ENFANCE 01 64 73 48 50

C'EST AUSSI...

Les relais jeunesse 11/17 ans du service municipal Jeunesse

Ce sont des espaces éducatifs et de loisirs (relais jeunesse) ouverts aux jeunes âgés de 11 à 17 ans. Ils proposent des activités diverses et variées, à la fois techniques, scientifiques, sportives, artistiques et culturelles dans une ambiance chaleureuse animée par du personnel diplômé. Le fonctionnement pédagogique est adapté aux publics pré-adolescent et adolescent. Un équilibre est trouvé entre les temps d'activités encadrées et les moments de détente entre amis. Les relais jeunesse sont ouverts tout l'été, de juillet à août. Tous les équipements sont déclarés auprès du Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES).

La carte jeunesse, comment l'obtenir ?

- Cette carte jeunesse est obligatoire pour pouvoir accéder aux activités des accueils de loisirs jeunesse. Le coût de l'inscription pour l'année scolaire est de 10€. Une carte est délivrée en retour, donnant accès à 4 sorties au choix durant l'année scolaire (hors week-end et mini-séjours) sans application de la grille de participation.
- L'inscription a lieu sur les relais en présence des parents.
- L'accueil dans les relais jeunesse est ouvert à tous les jeunes campésiens âgés de 11 à 17 ans (fermé pendant Champs d'été).

LES RELAIS JEUNESSE

- Relais Pablo Picasso (11/14 ans et 15/17 ans),
- Relais Paul Langevin (11/14 ans et 15/17 ans),
- Relais Bois de Grâce (11/14 ans et 15/17 ans).

Les relais sont ouverts en accès libre :

- du lundi au vendredi de 14h à 19h pendant les vacances scolaires ;
- mardi, jeudi et vendredi de 17h à 19h et mercredi et samedi de 14h à 19h hors vacances scolaires.

Après utilisation des 4 sorties de la carte jeunesse, la participation financière peut varier en fonction des activités et sorties, sachant qu'une aide minimale de 60% est attribuée par la municipalité sur le coût total de l'activité.

INSCRIPTION SUR PLACE Du lundi au vendredi de 14h à 19h.

- Relais Pablo Picasso - Allée des Noyers - Tél. : 09 63 53 25 19
- Relais Paul Langevin - Allée Claude Bernard - Tél. : 01 60 17 04 29
- Relais Bois de Grâce - 3, Allée des Sorbiers - Tél. : 01 64 61 00 68

RENSEIGNEMENTS AUPRÈS DU SERVICE MUNICIPAL JEUNESSE
01 64 73 48 55

